



Congrès 2020, l'Université Western  
London, Ontario, Canada, 30 mai - 2 juin 2020

### APPEL À CONTRIBUTION

#### Atelier 3 : « Le postcolonial et les écritures francophones : pertinence et état des lieux »

Du point de vue épistémologique, la théorie postcoloniale vise l'étude des modes symboliques de gestion du fait historique colonial européen, au prime abord. Elle présuppose, dans ses outils herméneutiques, l'exploration des modalités de résistance du sujet colonisé face au fait colonial et à ses manifestations, longtemps après sa fin officielle. Une telle perception du fait colonial lui fait poser ainsi, au sein de la perspective postcoloniale elle-même, une distinction chronologique, c'est-à-dire un avant et un après la colonisation, et une distinction plus épistémologique qui prend en compte autant le fait colonial et l'après-colonisation, qu'un avant et un après du colonial, comme chez Bhabha (Bhabha, 2007), dans ces modes symboliques de gestion du fait colonial.

Dans un ouvrage paru en 2009 et réédité en 2015 puis en 2017 chez Routledge, Hamid Dabashi interroge la pertinence du paradigme postcolonial après le 11 septembre, paradigme historiquement issu, on le sait, des travaux de Saïd sur l'orientalisme, et de ceux de Bhabha et de Spivak. C'est dire pourtant qu'au-delà de sa formulation herméneutique ou socio-discursive, la question postcoloniale, à travers son principe directeur de la résistance, touche du doigt le refus, ontologique alors, de l'oppression, ou de l'hégémonie, par l'être humain.

C'est à la croisée de cette problématique, philosophique, mais aussi critique et littéraire, que nous voudrions, dans cet atelier, interroger le fait colonial aujourd'hui, spécifiquement dans la compréhension ou la lecture du texte littéraire francophone. Le paradigme francophone, en soi, ne se comprend pas en dehors du fait historique colonial européen d'hier. Quelles en sont les expressions, reformulations, contestations, réappropriations aujourd'hui, qui influenceraient ou non sa capacité à prendre en charge ou non le texte littéraire francophone ? Quelles en sont les applications inusitées, ou différentes, s'il y en a, qui en exprimeraient la permanence ou l'obsolescence, le cas échéant, ne serait-ce que dans le cadre du fait littéraire francophone ?

Les propositions de communication aborderont des cas d'étude ponctuels ou présenteront des réflexions épistémologiques, herméneutiques, heuristiques ou historiographiques sur la problématique ainsi formulée, à partir ou non des axes ci-après, que nous proposons à titre uniquement indicatif, pour le champ littéraire francophone spécifiquement :

- Le postcolonial et l'histoire, la résistance et la postcolonie ;
- Le postcolonial comme mode de lecture littéraire ou comme thématique littéraire ;
- Le postcolonial et l'expression littéraire francophone ;
- L'actualité du postcolonial ;
- Le postcolonial et le décolonial (ruptures, continuités) ;
- Le postcolonial et la question de la subjectivité, individuelle ou collective (le fait colonial ou post-colonial) ;
- Le postcolonial et la question du pouvoir ou de l'hégémonie aujourd'hui ;
- Le postcolonial et la question de l'anthropocène, ou de la question écologique, environnementale ;
- Le postcolonial et la question institutionnelle (politique, culturelle, religieuse, etc.) ;
- Le postcolonial et les perspectives comparées ;
- Le postcolonial et la question francophone (historique, politique, idéologique, stratégique, etc.)
- Le postcolonial et la question autochtone (littérature, identité, histoire, territoire, agentivité)
- Les dynamiques d'hybridation, y compris dans le contexte occidental.

Dans la mesure où l'atelier proposé s'inscrit également dans le cadre plus général des travaux du GRELCEF, Groupe de recherche et d'études sur les littératures et cultures de l'espace francophone, une sélection des communications présentées serait ainsi publiée dans la revue du Groupe au printemps 2021. Les propositions, à envoyer par courriel à la responsable de l'atelier, doivent préciser le nom de leur auteur.e, son affiliation, son adresse, et présenter un titre et un texte de proposition de 250 à 300 mots (il est inutile d'envoyer un CV).

Date limite pour l'envoi des propositions (250-300 mots) : **le 15 décembre 2019** à Ndeye Ba, Université Ryerson, Toronto, [ndeye.ba@ryerson.ca](mailto:ndeye.ba@ryerson.ca).

Les personnes ayant soumis une proposition de communication recevront un message des organisateurs de l'atelier avant le 15 janvier 2020 les informant de leur décision. L'adhésion à l'APFUCC est requise pour participer au colloque. Il est également d'usage de régler les frais de participation au Congrès des Sciences humaines ainsi que les frais de conférence de l'APFUCC. Ils doivent être réglés avant le 31 mars 2020 pour bénéficier des tarifs préférentiels. La date limite pour régler les frais de conférence et l'adhésion est le 10 avril 2020 au-delà de quoi le titre de votre communication sera retiré du programme.

Vous ne pouvez soumettre qu'une seule proposition de communication pour le colloque de 2020. Toutes les communications doivent être présentées en français (la langue officielle de l'APFUCC) en personne, même dans le cas d'une collaboration.